

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

**Compte-rendu affiché le : 14 avril 2025**

**Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 mars 2025**

**N° 25-04-08**

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour de la séance : 29**

**OBJET :**  
**Subventions aux associations – année 2025**

**Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE**

**Membres présents à la séance :**

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON - Solange MORERE – Mireille PAULET - Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA - Guy BERNE – Geneviève NIGAY - Christian BECUWE - Régine CHEVALLIEZ - Edith CONSIGNY - Daniel DUCROS - Françoise PION – Gérard GRANGE – Serge GRANGE - Joaquim DE ALMEIDA - Thomas ROCHETTE – André HUBERT - Aurélie DESBREE - Jean-Paul SOLEILHAC - Alain LECUE – Pascal BENARD.

**Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :**

Gilles GRANGIER à Philippe DENIS - Suzanne BOICHON à Daniel DUCROS - Marie-Hélène BRUNET à Mireille PAULET- Michel FRANCHINI à Gérard ALLANCHE - Christine PALLEY à Edith CONSIGNY - Marie-Hélène BOUILHOL à Jean-Paul SOLEILHAC – Romain MONTELMARD à Aurélie DESBREE

**Membre absent : 0.**

Mis en ligne, le  
17 AVR. 2025  
MAIRIE DE ST-GALMIER

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier



OBJET DE LA DELIBERATION :

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2025**

**Tous les présidents et membres de bureau d'association ne prennent pas part au vote pour la subvention allouée à leur association.**

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,  
Vu la délibération en date du 19 mars 2025, le conseil municipal a validé un acompte sur subvention de fonctionnement à l'Association Halte-Garderie Petits Galopins pour un montant de 37 625 € et de 6 530 € à l'association CLSH Saint-Galmier,  
Vu le vote du Budget Primitif relatif à l'exercice 2025 intervenu ce jour,  
Considérant l'importance, pour la vie locale, de l'apport et du rôle des associations "Loi 1901",

Après étude des différentes demandes par la commission finances le 24 mars 2025,  
Ayant entendu l'exposé de son rapporteur Madame Geneviève NIGAY, adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DECIDE** de verser aux associations pour l'exercice 2025 les subventions telles que figurant ci-dessous :

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT	TYPE DE SUBVENTION
ACMM - ASSOCIATION CULTURELLE DES MONTS DU MATIN	1 200 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AIMER LA VIE	300 €	Fonctionnement
ALEGRIA DO IMIGRANTE	750 €	Fonctionnement
	600 €	Exceptionnelle
	400 €	Promotion animation
AMICALE GROUPE SCOLAIRE CATHOLIQUE DE ST GALMIER	400 €	Fonctionnement
AMITIE FRANCO PORTUGAISE	450 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DE PARENTS INDEPENDANTS DES ECOLES PUBLIQUES DE ST GALMIER	1 600 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES FAMILLES LUDOTHEQUE	17 585 €	Fonctionnement
ASA FOREZ	5 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION CINEMATOGRAPHIQUE BALDOMERIENNE	15 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES ELEVEURS DE CHEVAUX DE TRAIT DE LA LOIRE	400 €	Promotion animation
BIBLIOTHEQUE AU JARDIN DES LIVRES	37 900 €	Fonctionnement

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier

ASSOCIATION CLSH DE ST GALMIER	26 120 €	Fonctionnement
COMITE DE JUMELAGE	2 600 €	Exceptionnelle
COMITE DES FETES DE ST GALMIER	10 500 €	Fonctionnement
COMITE SOCIAL DU PERSONNEL COMMUNAL	13 000 €	Fonctionnement
ECOLE DE MUSIQUE	93 000 €	Fonctionnement
EQUIPE D'ANIMATION HOSPITALIERE DE ST GALMIER - GENERATION PARTS AGES	3 150 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES ANCIENS AFN DE ST GALMIER (FNACA)	450 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SECTION LOCALE ST GALMIER DES ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES (FNATH)	450 €	Fonctionnement
GROUPEMENT DES 4 CANTONS - SECTION DE ST GALMIER	2 000 €	Promotion animation
LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LOIRE - LIRE ET FAIRE LIRE	100 €	Fonctionnement
LA SARBACANE	1 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES AMIS DE LA ROSERAIE	500 €	Fonctionnement
LES BULLES DE POILS	700 €	Fonctionnement
LES AMIS DU VIEUX ST GALMIER	2 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LES VIEILLES SOUPAPES BALDOMERIENNES	600 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LA MELODIE DES SOURCES	3 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION HALTE GARDERIE PETITS GALOPINS	150 500 €	Fonctionnement
HARMONIE DE ST GALMIER - NOT EN BULLES	7 500 €	Fonctionnement
OCCE42-CS 1801481 ECOLE MATERNELLE LE PETIT PRINCE	2 760 €	Fonctionnement
OCCE42-CS 1802492 ECOLE ELEMENTAIRE LA COLOMBE	6 660 €	Fonctionnement
OGEC JEAN PAUL II	3 570 €	Fonctionnement
SAINT GALMIER LOISIRS	10 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CROIX BLANCHE PAYS DE ST GALMIER	500 €	Fonctionnement
SOCIETE NATIONALE D ENTRAIDE DE LA MEDAILLE MILITAIRE	100 €	Fonctionnement
	250 €	Exceptionnelle
TELETHON SAINT GALMIER	800 €	Fonctionnement
OFFICE DE L'ECONOMIE DE SAINT GALMIER	5 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LA PROVENCE EN MINIATURE	1 000 €	Fonctionnement
ASSOCIATION DES JARDINS BALDOMERIENS	600 €	Exceptionnelle
TAROT CLUB DE LA SOURCE	450 €	Fonctionnement
FANTASCOPE	300 €	Fonctionnement
A BOUT DE SOUFFLE	341 €	Fonctionnement
	700 €	Promotion animation

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier

HIFUMI	384 €	Fonctionnement
ASOS	931 €	Fonctionnement
	2 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION UNION SPORTIVE ST GALMIER CHAMBOEUF SPORTS (USGC)	4 350 €	Fonctionnement
	2 031 €	Dotation sport
	2 500 €	Promotion animation
ASSOCIATION AEROMODELES DE ST GALMIER	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LES MALHAS ST GALMIER	341 €	Fonctionnement
BILLARD CLUB DE ST GALMIER	959 €	Fonctionnement
ASSOCIATION BOXE THAI 42	1 619 €	Fonctionnement
CENTRE DEFENCE PERSONNELLE - CENTRE DE FORMATION DE DEFENSE (CFDPSG)	469 €	Fonctionnement
	873 €	Fonctionnement
ASSOCIATION CYCLOS RANDONNEURS DE ST GALMIER	600 €	Exceptionnelle
	500 €	Promotion animation
	3 784 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ETOILE SPORTIVE BALDOMERIENNE	4 244 €	Dotation sport
	791 €	Fonctionnement
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB BALDOMERIEN	791 €	Fonctionnement
FURIOUS CARPE 42	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION LA GAULE BALDOMERIENNE	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ST GALMIER JUDO CLUB	1 563 €	Fonctionnement
	1 088 €	Dotation sport
	500 €	Promotion animation
ASSOCIATION KARATE CLUB BALDOMERIEN	1 674 €	Fonctionnement
LES PAS PETILLANTS	341 €	Fonctionnement
	600 €	Promotion animation
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION BADMINTON	1 708 €	Fonctionnement
	610 €	Dotation sport
	600 €	Promotion animation
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION TAI CHI CHUAN	426 €	Fonctionnement
SAINT GALMIER LOISIRS - SECTION YOGA	384 €	Fonctionnement
OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS	61 000 €	Fonctionnement
	4 000 €	Promotion animation
ASSOCIATION SPORTIVE DES PARACHUTISTES DE LA LOIRE	511 €	Fonctionnement
LA PETANQUE DU PARC	1 322 €	Fonctionnement
	1 000 €	Promotion animation
SOCIETE GYMNIQUE BALDOMERIENNE	1 883 €	Fonctionnement
TENNIS CLUB DE ST GALMIER	3 991 €	Fonctionnement
	3 493 €	Dotation sport
	1 000 €	Promotion animation

Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier

LA PETITE BALLE BALDOMERIENNE	1 130 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE JULES ROMAINS (UNSS)	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION SPORTIVE SCOLAIRE STE STEPHANIE (UNSS)	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION AMIS USEP CANTON DE ST GALMIER (ECOLE LA COLOMBE)	341 €	Fonctionnement
ASSOCIATION ENTENTE FOREZIEENNE DE VOLLEY BALL	1 625 €	Fonctionnement
	3 535 €	Dotation sport
	500 €	Promotion animation
WOODSPOT	341 €	Fonctionnement
BALADO BALDO	384 €	Fonctionnement
<b>TOTAL</b>	<b>555 417 €</b>	

- **DIT** que les inscriptions budgétaires nécessaires au paiement figurent au budget primitif de l'exercice 2025,
- **RAPPELLE** que le versement de toute subvention ne peut être effectué que sur le compte ouvert au nom de l'association,
- **INDIQUE** que le tableau des subventions sera publié en annexe du budget primitif.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE  
A ST-GALMIER, le 11 avril 2025.

LE MAIRE  
Philippe DENIS

LE SECRETAIRE DE SEANCE  
Gérard ALLANCHE



Accusé de réception  
de la Sous-Préfecture  
Reçu en date du

17 AVR. 2025

Mairie de Saint-Galmier